

# FLASH MOUVEMENT 2023

## N°3

### Intentions de participations

Comme indiqué dans nos précédents flashes, nous vous adressons la première liste des réponses à notre questionnaire (cf pièce jointe) au sujet des intentions de participation au mouvement départemental 2023.

Nous vous en ferons régulièrement un retour (anonymé) au fur et à mesure de l'enregistrement des réponses.

### Habilitation langue (information spécifique aux PE formés à l'ESPé et INSPé du Lot)

Suite aux évolutions **obtenues par le SE-Unsa** sur les modalités d'habilitation en langue des lauréats de concours depuis 2016 (cf éléments ci-dessous), l'administration vient d'adresser une circulaire pour mettre à jour les habilitations dans les dossiers des personnels formés dans le Lot.

Cette circulaire concerne les personnels formés à l'ESPé et INSPé du Lot depuis 2016 et ceux et celles formés dans un autre département qui ne considèrent pas la validation du module langue comme équivalente à l'habilitation.

Il est demandé aux personnels de fournir la copie de validation du module langue précisant la langue.

**Bien sûr si entre temps vous avez passé une habilitation langue selon la procédure ordinaire, il est inutile de chercher ce document.**

**Attention** ce document doit être envoyé à la dsden [mouvement1d46@ac-toulouse.fr](mailto:mouvement1d46@ac-toulouse.fr) **au plus tard le 29 mars.**

### Postes vacants mouvement 2023 (le plus des adhérent-e-s au SE-Unsa)

Les élus en CAPD du SE-Unsa ont fait un recensement (indicatif) des postes qui devraient être publiés vacants au mouvement 2023.

Il nous manque la listes des départs à la retraite, celle des départs suite aux permutations informatisées ainsi que les éventuelles nouvelles mise en disponibilité pour compléter cette listes.

Ce document est réservé à nos adhérent-e-s ; n'hésitez pas à nous rejoindre

